



## Honoraires de transaction dans le cadre d'un mandat de vente TTC à la charge du vendeur - *sauf convention contraire* - (taux actuel TVA 20,00%)

Honoraires TTC de transaction sur locaux d'habitation, professionnels, terrains : 4 000,00€ + 4,00% du prix de vente.

Honoraires TTC de transaction sur garages, parkings, box, caves : forfait de 1 800,00€ par unité.

### Prestations annexes en transaction immobilière

Estimation d'un bien immobilier avec remise d'un avis de valeur : 120,00 € TTC.

Prestation de « chasseur de bien immobilier » dans le cadre d'un mandat de recherche : 7 200,00 € TTC à la charge de l'acquéreur.

### Honoraires TTC de location (taux actuel TVA 20,00%)

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation (offerts si contrat de gestion locative)	150,00 €	-
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail – Zone Normale	8,00 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable	8,00 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail – Zone Tendue	10,00 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable	10,00 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail – Zone Très Tendue	12,00 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable	12,00 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable
Etat des lieux location vide ou meublée	3,00 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable	3,00 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable

Garages, parkings, box, caves loués seuls	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Forfait par unité	144,00 €	144,00 €

***En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.***

**Orpi Pardonnnet Immobilier – 176 rue du Faubourg Bannier - 45000 Orléans – 02.38.53.75.54**

**Honoraires au 23-09-2023**

SARL au capital social de 3 000,00€ / RCS Orléans 853 677 268 / Carte professionnelle T/G n° CPI 4501 2019 000 043 109 délivrée par la CCI du Loiret  
Garantie Financière Transaction 140 000,00€ et Gestion Locative 120 000,00€ : GALIAN SA – 89 rue de la Boétie – 75008 Paris

La délivrance d'une note est obligatoire.



Honoraires de location plafonnés à un mois de loyer hors charges pour le locataire et à un mois de loyer hors charges + entremise pour le bailleur.

## Honoraires TTC de gestion locative bailleur

(taux actuel TVA 20,00%)

Prestations de gestion locative	Honoraires TTC bailleur
<b>Gestion Locative Confort</b> , incluant le compte-rendu de gestion mensuel, la révision annuelle du loyer, la régularisation annuelle des charges locatives et de la taxe des ordures ménagères, l'état annuel d'aide à la déclaration des revenus, le suivi des travaux d'entretien courant, les relances simples du locataire. <u>Dégressivité</u> : pour 2 et 3 lots principaux gérés pour 4 et 5 lots principaux gérés pour 6 lots principaux et plus gérés	7,20% <i>(Minimum 18,00€ par mois)</i>  6,60% 6,00% Nous consulter
Assurance Garantie des Loyers Impayés	2,20%

% exprimés sur le total des encaissements pour le compte du bailleur

Prestations particulières	Honoraires TTC bailleur
Constitution d'un dossier contentieux locataire (sauf si couvert par garantie loyers impayés)	150,00€
Ouverture d'un dossier de sinistre d'assurance (dégât des eaux, incendie, risques divers)	108,00€
Etat des lieux de sortie (offert si bien remis en location ou mis en vente par l'agence)	150,00€
Transfert des dossiers, locataire et bailleur, en cas de fin de mandat de gestion	150,00€
Autres prestations exceptionnelles (liste non limitative) : <ul style="list-style-type: none"><li>- Rédaction d'avenant ou actualisation de bail</li><li>- Mise en demeure du locataire (troubles du voisinage, non-respect du contrat...)</li><li>- Suivi des travaux suite sinistre ou rénovation (expertises, réunions de chantier...)</li><li>- Etablissement de dossiers spécifiques (subvention, autorisations, congé donné au locataire...)</li><li>- Gestion des charges locatives pour un immeuble complet de plusieurs logements</li><li>- Représentation du mandant à l'assemblée générale des copropriétaires</li></ul>	Vacation horaire (75,00€ / heure)

**En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.**

**Orpi Pardonnet Immobilier – 176 rue du Faubourg Bannier - 45000 Orléans – 02.38.53.75.54**

**Honoraires au 23-09-2023**

SARL au capital social de 3 000,00€ / RCS Orléans 853 677 268 / Carte professionnelle T/G n° CPI 4501 2019 000 043 109 délivrée par la CCI du Loiret  
Garantie Financière Transaction 140 000,00€ et Gestion Locative 120 000,00€ : GALIAN SA – 89 rue de la Boétie – 75008 Paris

La délivrance d'une note est obligatoire.